

Rapport soutenance de thèse

M. Václav ŽŮREK,

L'usage comparé des motifs historiques dans la légitimation monarchique entre les royaumes de France et de Bohême à la fin du Moyen Âge,

Thèse préparée en cotutelle à l'École des Hautes Études en science sociales et à l'Université Charles de Prague

Soutenue le samedi 6 décembre 2014

Le samedi 6 décembre 2014 à 9 heures, salle Walter Benjamin à l'INHA, Monsieur Václav ŽŮREK présente pour soutenance, devant l'École des Hautes Études en sciences sociales et devant l'Université Charles de Prague, une thèse rédigée dans le cadre d'une co-tutelle. Le jury est composé de Madame et Messieurs les professeurs Marie BLAHOVA (Université Charles de Prague), Jean-Marie MOEGLIN (Université Paris-Sorbonne - École pratique des Hautes Études), président du jury, Pierre MONNET (École des Hautes Études en sciences sociales), co-directeur de la thèse, Martin NEJEDLÝ (Université Charles de Prague), co-directeur de la thèse, Jean-Claude SCHMITT (École des Hautes Études en sciences sociales).

Monsieur M. Václav ŽŮREK présente dans un exposé clair et dense ce qu'a été sa démarche. Il lui a fallu maîtriser l'histoire de deux pays. Il a pris conscience en travaillant sur les sources des difficultés d'une étude comparative. Les grandes lignes de sa problématique se sont esquissées progressivement.

Pierre MONNET (PM) prend alors en premier la parole et commence par remercier ses collègues pour avoir accepté de siéger à ce jury, en particulier Martin NEJEDLÝ, co-directeur de cette thèse, avec lequel des liens anciens et étroits se sont noués entre Paris et Prague, entretenus entre autres par les activités du Gahom, dans le droit fil de l'esprit créateur de Jacques Le Goff.

Il salue ensuite le candidat en rappelant le plaisir qu'il a éprouvé à accompagner depuis 2008 les diverses étapes de son travail qui confirme, à ses yeux, les dispositions et les qualités dont il a fait preuve pour le mener à bien. PM rappelle que c'est en 2001 que Vaclav ZUREK a débuté des études d'histoire à l'université Charles de Prague, dont le patronage imposant l'a conduit vers le Moyen Age, puisque c'est à l'*ordo* du sacre de Charles IV qu'il a consacré son mémoire, dont on retrouve les traces directes dans les excellentes pages 241 à 260 de la thèse. Comme Charles IV, continue PM, le candidat s'est montré un voyageur européen, passant de Constance à Montpellier, de Berlin à Paris, tout en demeurant fidèle à ses maîtres de Prague, où il dispense des enseignements depuis 2007, co-anime le séminaire franco-tchèque et pilote des axes de recherche implantés notamment au Centre d'études médiévales, consacrés aux cérémonies et aux fêtes en Europe centrale à la fin du Moyen Age et, pour le projet qu'il conduit actuellement, aux miroirs princiers entre latin et langue vernaculaire dans le cadre d'un *Starting-Grant* du *European Research Council*. C'est autour de ces thématiques qui croisent l'histoire de la Bohême, de ses rois et de ses reines, de ses chroniqueurs, de sa noblesse, de leurs mémoires et rituels que, depuis 2007, rappelle PM, le candidat a publié quelque 16 articles et contributions à des ouvrages collectifs. PM exprime donc sa

reconnaissance à Vaclav ZUREK et le félicite pour avoir fait aboutir une thèse en co-tutelle entre la France et la République tchèque, au cours d'allers-retours géographiques et linguistiques ambitieux.

PM souligne d'entrée que justement ce travail, rédigé dans une langue qui n'est pas celle du candidat, se révèle structuré, rigoureux et se signale par sa clarté, sa précision, le goût des transitions et des conclusions intermédiaires, le choix heureux de quelques formules (ainsi du beau diptyque de l'*imitatio* pour le Charlemagne bohémien resté religieux et impérial et de la *translatio* pour le Charlemagne français adapté à des fins plus territoriales et étatiques). A ses yeux, le mémoire est également marqué par la volonté d'aller droit au but, sans circonlocutions, de manière parfois trop directe (ainsi lorsqu'il fait, page 16 de l'introduction, par un saisissant raccourci du caractère sacré du roi le synonyme de la religion royale) ou parfois trop anachronique (il conviendra à cet égard de corriger des expressions telles que « collaborateurs » ou « think-tank » du roi). On pourra, poursuit PM, reprocher sur un autre plan quelques maladresses d'échafaudage, dans les annexes ou la bibliographie. Il faudrait ainsi inverser l'ordre de présentation de la documentation : sources originales, puis éditées (préférable à « Editions de sources », puis études secondaires). Les illustrations dans les annexes devront être mieux citées et surtout légendées et commentées. Par exemple, la meilleure légende de l'image de l'annexe 17, page 367, ne se trouve malheureusement pas au-dessous de la reproduction mais à la page 68 en note 193. Quant à la bibliographie, il faudra encore unifier les normes de présentation : pour les articles ou les contributions on rencontre tantôt « in », tantôt « dans », tantôt rien ; ou bien il conviendra de compléter (page 340, Zender a un article orphelin, la date fait défaut pour Werunsky page 339 et Smahel, *Hussitische Revolution*, page 334 ne connaît ni lieu ni date). Telle édition de source pourra être encore actualisée, ainsi *Le livre des faits et bonnes mœurs* est désormais bien présenté par Joël BLANCHARD dans la collection « Lettres gothiques ». On pourra aussi ajouter la mention du livre de Beat FREY, *Pater Bohemiae – Vitricus Imperii. Böhmens Vater, Stiefvater des Reichs. Kaiser Karl IV. In der Geschichtsschreibung* (Bern, 1978), qui passe en revue toutes les instrumentalisation allemandes et tchèques dont Charles IV fit l'objet jusqu'au XXe siècle, créant une sorte de mise en abyme puisque Charles, qui à suivre la thèse « instrumentalisa » l'histoire, devint lui-même un objet d'instrumentalisation de longue durée. Enfin, toujours au chapitre de l'habillage extérieur, PM regrette la brièveté de la dernière et sixième partie sur les « motifs historiques », à peine 20 pages (soit moins de 7% du total), un déséquilibre d'autant plus malheureux à ses yeux que c'est précisément cette partie qui reproduit le titre même de la thèse.

Il n'empêche, rassure PM, Vaclav ZUREK a selon lui donné avec sûreté un récit scientifique, livré une démonstration, rassemblé et comparé des supports et des textes de toute nature, choisis parmi un matériau divers, ample, pour partie déjà bien labouré du côté français, bien moins pour les lecteurs français en ce qui concerne cette fois la « matière de Bohême » comme l'auteur l'appelle à juste titre page 14. Pour en juger, PM goûte le concours heureux de circonstances qui voit le lieu de la soutenance situé à peu de distance du trajet qu'emprunta jadis Charles IV entrant à Paris en 1378, un voyage auquel la thèse fait plusieurs fois allusion comme on devait s'y attendre, par la porte de Saint-Denis pour rejoindre le Palais aux côtés de son beau neveu « en bon ordre, si bien rangés, avec de si belles montures que leur cortège dégageait une grande impression de noblesse » pour citer (comme Vaclav ZUREK le fait dès la page 22) *Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V* de Christine de Pisan, en accord sur l'épisode avec les *Grandes Chroniques de France*, le *memorandum* de Nicolas de Riesenbourg ou la chronique du messin Jacques d'Esch.

Memorandum, Grandes Chroniques, Livre des faits : voilà qui transporte le lecteur au cœur du sujet de cette thèse. Sans le travail de ces écrivains, fait remarquer PM, car tous n'étaient pas historiens de métier (une distinction qu'une biographie collective des auteurs

aurait sans doute mieux éclairée), que saurions-nous en effet de la robe des chevaux, du rayon de soleil frappant la couronne, des draps, des reliques, des mets et des paroles mêlés à profusion au cours de cette rencontre au sommet qui mit aux prises deux rois porteurs de tant de traditions, ou plutôt, à vous suivre, d'une telle histoire ? Mais quelle histoire ? Voilà le fond de l'affaire et le cœur de l'enquête ici proposée. PM insiste alors pour dire que Vaclav ZUREK aurait pu en rester là, ce qui aurait déjà motivé un sujet, mais que le libellé du travail suggère deux autres problèmes, ajoutés au premier : les usages de cette histoire et la comparaison. Il y a donc comme trois objets dans la thèse qui relève ce faisant d'une histoire politique, d'une histoire culturelle et d'une histoire comparée. Pour relever ce triple défi, on rencontre sous la plume du candidat, continue PM, les outils et les concepts attendus. Tout d'abord les mythes et les racines, bref la mémoire, avec leurs supports ou leurs accroches, qu'ils soient textuels, monumentaux, iconographiques ou rituels voire gestuels. Ensuite les acteurs, truchements et bénéficiaires de cette histoire : les rois, les reines, les saints... Enfin les processus de transformation et d'actualisation, ce que d'autres ont pu appeler les « vecteurs de l'idéal » par exemple. Au fond, au terme de la lecture, PM se demande si un triptyque tournant autour de la dynastie (famille charnelle), de la sainteté (famille spirituelle) et de la mémoire (la mise en durée des deux précédentes) n'aurait pas également convenu pour répartir la matière en trois grands axes. Au sein de chaque partie, de chaque approche on trouve quoi qu'il en soit le souci de la comparaison : ressemblances, différences, emprunts, circulations, reprises. Cette grammaire des transferts, un paradigme actuellement très appliqué et très productif en histoire culturelle souligne PM, se double d'une grammaire des opportunités et des visées royales de cette instrumentalisation : domination, charisme, ancienneté, sacralité, propagande et communication. Il était normal que Vaclav ZUREK se concentre, dans cette palette des référents et des références, à quelques motifs ou supports particuliers : la généalogie, le saint fondateur voire éponyme, l'origine mythique, la mise en espace et en durée dans une ville, Paris et Prague, ou bien les *ordines* du sacre. Il est également intéressant de regarder ce qui n'a pas été ou a moindrement été mobilisé ou partagé par les rois en question (la figure du prophète, ou bien celle des rois mages), ou bien ce que l'auteur lui-même évite de traiter (le portrait par exemple, ou le « pays » sauf dans le cas intéressant de la *corona regni Bohemie*, ou encore la notion d'ailleurs très complexe et composite de « trésor », sauf à l'occasion du couronnement).

Mais, reconnaît PM, le caractère nécessairement concis du mémoire, et l'abondance de la matière ont contraint Vaclav ZUREK à faire des choix, et à souvent condenser (trop ?) le propos. Il faudra sous cet angle songer ici ou là, reprend-il, à nuancer quelques jugements un peu trop généraux sur « LE » Moyen Age ou « LES » Médiévaux comme on peut le lire dans l'introduction, une entame un peu trop concise et brute à ses yeux, alors qu'on attendait au-delà des arguments culturels et symboliques de mieux voir posés les enjeux sociaux et politiques de l'instrumentalisation du passé dans le contexte de ces deux monarchies, semblables et différentes tout ensemble, de mieux voir définis les fondements pratiques de cette mémoire. PM se demande ainsi si le candidat n'aurait pas eu bénéfice à regarder comment chez les théologiens, juristes et penseurs du pouvoir de la fin du Moyen Age le capital sacré conféré par l'emploi de motifs historiques fonctionne et quelles notions fondamentales surgissent alors sous leur plume, avant même de se précipiter sur Weber et Bourdieu. Bernard Guenée, lu et cité au demeurant fort bien, a bien démontré la manière dont les historiens contemporains avaient une claire conscience de créer une tradition, un capital et de servir ceux qui les employaient. Or, l'enjeu, finalement, est bien de savoir si les usages politiques et symboliques de l'histoire, des origines, des mythes, sont neufs ou plutôt rénovés à la fin du Moyen Age et, si oui (du moins le suppose-t-on car sinon la thèse eût été superflue), quels furent les facteurs de cette innovation, parmi lesquels on devine que les transferts entre cours n'ont pas peu joué, tel le magnifique exemple livré aux pages 261 à 265,

de la France vers la Bohême, avec l'*ordo* du sacre rédigé par Charles IV sans doute pour son fils Wenceslas. C'est pourquoi, à tout prendre et après coup, peut-être eût-il été préférable de modifier l'entrée dans le sujet : plutôt qu'une sorte de portrait parallèle et forcément un peu convenu de Charles V et de Charles IV (l'auteur évoque lui-même une « esquisse » dans ce dernier cas), et de leur temps, peut-être eût-il convenu de regarder où en était arrivée en Occident l'écriture de l'histoire jusqu'au début du XIV^e siècle pour mieux voir ensuite comment ces deux règnes introduisent du renouveau, des inflexions dans les matières et les manières de faire, d'autant plus qu'il sortent l'un et l'autre d'une rupture dynastique en 1310 et en 1328 (raison pour laquelle peut-être les deux Charles, dans un beau parallèle, veulent aller bien plus loin que leurs pères respectifs dans les usages et motifs de légitimation par l'histoire) . D'ailleurs, Vaclav ZUREK tend lui-même la perche en évoquant page 23 tout l'intérêt qu'il y aurait à regarder de plus près les prologues des œuvres mentionnées. Un exemple approfondi, et comparé entre France et Bohême, aurait pu enrichir le propos, en délivrant un petit exercice lexical des mots employés dans ces ouvertures (telle l'allusion faite en ce sens pour François de Prague page 37, mais sans aller au-delà).

Autrement dit, continue PM, les éléments de contexte rassemblés à propos des règnes de Charles V et Charles IV auraient pu être avantageusement répartis, et pour le coup réellement contextualisés, dans les parties II, III et V. Il conviendra d'ailleurs de reprendre et de préciser telle ou telle assertion de contexte. Ainsi de la prétendue « récupération » de territoires français aux mains des Anglais sous Charles V, un problème que l'on doit sans doute mieux aborder par la question de la principauté et de l'hommage, car enfin le roi d'Angleterre quoi qu'on en dise était bien légitimement prince de Guyenne en Aquitaine. De même c'est aller vite en besogne que de dire, comme il est écrit page 289, que le pouvoir monarchique lui-même était contesté en France pendant la Guerre de Cent Ans. Concernant Charles IV, il faut réviser à la page 27 l'expression d'« empereur autoproclamé » à propos de Louis de Bavière, car il fut empereur couronné en bonne et due forme et l'auto-proclamation impériale n'existe pas au Moyen Age, du moins pour le saint Empire (sinon, le même terme est employé page 99, mais cette fois il s'agit du tsar de Serbie Etienne Douchan, que l'on ne saurait quand même comparer à Louis IV de Bavière, dont Charles IV lui-même dans sa *Vita* dit seulement « *qui se gerebat imperator* »). De même, il faudra revoir la formulation de la page 291 : ce n'est pas le titre du souverain de l'Empire qui est électif, mais celui de *Rex Romanorum*, appelé ensuite à devenir empereur (*in imperatorem promovendus*). Toujours au sujet de Charles IV, l'auteur parvient à présenter son règne et ses actions principales, du moins dans ce mouvement initial de la thèse, sans citer la Bulle de 1356 (qui ne surgit pour la première fois que page 57, et qui n'est pas vraiment un « code légal » comme il est dit page 107, mais un diplôme proclamé par l'empereur). Or, la Bulle semble jouer pour le règne un rôle considérable (en fait, PM pense que c'est ainsi qu'il achève d'attacher Luxembourg, Bohême et Empire, voir la phrase de la page 28) et constitue aussi pour le sujet une césure importante qu'il convient de mettre d'emblée en lumière : l'Empire n'étant pas dynastique par essence, du moins pour la première étape du processus, toute l'idéologie dynastique, princière, familiale va pouvoir et devoir se reporter sur le discours historique. Or, c'est là que la comparaison prend tout son sens. Charles V en orchestrant l'histoire des Valois renforce aussi celle du royaume et de la France, tandis que Charles IV exécute certes la même opération pour son royaume de Bohême, mais non pas pour l'Empire dont il porte pourtant le titre et supporte les destinées. Il existe donc une distinction, une non-coïncidence qui peut friser parfois la schizophrénie, principalement dans le cas d'un Luxembourg qui accumule sur sa tête cinq couronnes et fut lui-même couronné six fois, ce qui n'est mentionné enfin et explicitement que tardivement, à la note 889 de la page 243... En ce sens, et comme Vaclav ZUREK le dit par ailleurs très bien dans le tout dernier paragraphe de sa thèse, Charles IV a la tâche plus difficile que Charles V, mais sans que l'on sache si cette réflexion relève d'une

comparaison franco-allemande ou d'une comparaison franco-tchèque, sans doute des deux à la fois. Reste que, du moins pour son royaume de Bohême, le modèle « français » (mais peut-on l'appeler ainsi comme y procède la page 129 entre autres ? ne faudrait-il pas mieux parler de « savoir-faire » ?) d'usage royal de l'histoire fonctionne bien à en juger par la très belle partie consacrée aux chroniqueurs pragois pages 29 à 48, un excellent chapitre de la thèse en même temps que les pages 76 à 109 consacrées aux traditions morave et slavonne de la matière de Bohême, en lien avec la fondation du monastère bénédictin aux Slaves de Prague en 1347, dit plus tard d'Emmaüs, dont on comprend bien qu'il avait vocation à jouer en quelque sorte un Saint-Denis en puissance, mais avec une forte coloration liturgique, linguistique et historique locale. PM signale à cet endroit, puisqu'il est question pages 102 et suivantes des langues tchèque et slavonne et de l'origine même du mot « slave » signifiant prétendument « mot » (page 103) ou bien de l'interprétation page 108 (partagée par PM) sur la mention de la « *lingua slavica* » dans le chapitre XXXI de la Bulle d'Or de 1356, que le candidat aurait le plus grand profit à tirer de la lecture du *Parchemin des Cieux* de Benoît GRÉVIN (*Essai sur le Moyen Age du langage*, 2012), qui ne figure pas dans sa bibliographie. On aimerait quoi qu'il en soit en apprendre encore davantage, poursuit PM, tant sur les chroniques que sur Emmaüs. Vaclav ZUREK évoque certes les traductions allemandes et tchèques réalisées au XVe siècle pour la *Vita* ou pour la chronique de Pulkava, ou bien en slavon d'Eglise pour certaines œuvres, mais qu'en est-il des autres productions ? Par ailleurs, on sait que l'usage de motifs historiques par un pouvoir quel qu'il soit passait déjà au Moyen Age, pour ce qui est des livres d'histoire, non seulement par la matière elle-même, mais aussi par la mise en récit, la mise en image (on en voit malheureusement très peu) et par la conservation et la tradition des textes. Quelles furent les destinées de ces manuscrits sous les Jagellon et les Habsbourg ensuite ?

En revanche, reprend PM, on ne reste pas sur sa faim quant à la typologie des différents visages de l'empereur et de sa ville puisque Vaclav ZUREK a eu à ses yeux la bonne idée de lier les deux objets dans le programme de légitimation : on voit ainsi surgir le paysage urbain, monumental, royal, curial, sacré et intellectuel de Prague, correspondant aux différentes facettes d'un roi législateur, mécène, acteur, auteur, architecte, prêtre ou peu s'en faut. On pourrait d'ailleurs imaginer à l'intersection des deux objets une carte de Prague localisant les lieux ou les monuments supportant un portrait ou une statue de Charles IV, ce qui aurait permis à la thèse de présenter plus qu'une seule carte, ce qui n'est quand même pas beaucoup et peut passer pour un grave défaut. Cela se vérifie en particulier, dit PM, pour situer les fondations carolines entre Karlstein, Tangermünde, Lauf an der Pegnitz (préférable à Lauf sur le Pegnitz de la page 167), une carte dont le tracé épouserait aussi les progressions territoriales au cours du règne. Ces dernières sont également un arrière-plan important du sujet, car Charles IV put passer pour un *Augustus*, celui qui augmente historiquement le pays, et au demeurant ses richesses, tant ces entreprises mémorielles ont beaucoup coûté. C'est aussi l'une des dimensions de cette « religion royale » dans le cas de Charles IV si l'on suit en effet les développements des pages 160 et suivantes sur les saints ancêtres et les fondateurs bohémiens dont le culte se diffuse aussi avec l'extension du royaume et des possessions patrimoniales vers la Silésie ou le Brandebourg : l'usage des motifs historiques pour légitimer un roi n'est pas seulement une dimension symbolique et culturelle hors-sol, mais comporte aussi une dimension diplomatique et parfois invasive. Vaclav ZUREK mentionne d'ailleurs avec raison le goût de Charles IV pour la lecture du passage de Luc lors de la messe de la Nativité, qui plus est dans son cas épée à la main et couronne sur la tête, passage débutant explicitement par la mention d'Auguste, raison aussi pour laquelle, on le sait, Charles V fit tout pour que Charles IV, en 1377, passe encore le 25 décembre en terre d'Empire, aux bords du royaume.

Pour achever ces remarques d'ordre contextuel et textuel, PM revient sur un élément qui aurait pu apparaître d'entrée de jeu à propos de Charles V et Charles IV, à savoir leur portraits puisque l'on a la chance de se situer précisément, avec cette thèse, dans un temps qui voit l'émergence de ce que l'on appelle maladroitement un « genre » et que ces deux rois en ont prisé le support et l'exercice. On le sait, ils ne furent pas les seuls, il suffit de songer aux Angevins. Or, ce mode de représentation ne se répand pas par hasard avec Charles V et Charles IV, dont le candidat montre bien le goût pour les motifs mythologiques, saints, liturgiques et historiques. Le fait est d'autant plus manifeste que sur les douze illustrations reproduites en annexe, dix sont des portraits ou des crypto-portraits, soit autonomes, soit accompagnés d'autres motifs. On peut donc lire aussi ces deux personnages à l'aune de la variation des compositions et des figures de leur portraiture, en liant ces variations au thème général de la présente étude. Dans le cas de Charles IV, la multiplication des portraits (une soixantaine environ sous son règne) ne se comprend pas sans évoquer la multiplication parallèle des saints invoqués et cultivés par le roi lui-même. Au lieu d'une indécision, d'une simple addition arithmétique, il convient d'y voir le souci d'adapter le nombre de référents aux espaces et aux histoires que Charles IV entend unir. Au-delà d'une efficacité religieuse des saints, il existe aussi aux yeux du roi une efficacité politique et territoriale de leur culte et de leur mémoire. Face aux traditions de Bohême, de France, d'Italie et de l'Empire, face aux charges et aux ambitions de la couronne impériale, Charles IV ne choisit pas mais cumule et articule en fonction d'un double impératif, celui de sa maison et de son patrimoine, celui de ses couronnes, l'union des deux conférant à ses yeux un caractère universel et légitimiste à l'ensemble.

De manière plus générale, achève de poursuivre PM, on peut aussi regretter l'absence d'images dans la partie consacrée aux généalogies. Car, en même temps que les textes, c'est leur effet de répétition d'un côté et leur variation de l'autre qui aident souvent à comprendre les évolutions ou les inflexions, ou à souligner le choix d'une forme : cela paraît bien être le cas quand il est question, particulièrement pour la maison de Bohême et l'entreprise de récupération d'héritage par Charles IV, du passage de la liste et du catalogue à l'arbre généalogique, dont on aimerait aussi savoir visuellement parlant s'il est descendant ou ascendant, à quel niveau Charles IV s'y situe lui-même et avec quels signes graphiques. Dans ce registre, qu'il s'agisse du cycle de Karlstein, des bustes du Triforium de la cathédrale de Prague, des reliefs de Tangermünde, ou d'autres réalisations, il peut être permis de mettre en relation un bassin sémantique changeant, *origo*, *stirps*, *prosapia*, *generatio/genealogia*, *linea*, avec des motifs iconographiques particuliers et eux-mêmes soumis à variation (ce qui justifierait pleinement la belle expression de « généalogie spéculative » utilisée page 160). Quant au rôle que les femmes occupent dans ces généalogies, cycles et galeries des Luxembourg, à la différence du royaume de France, l'explication tient, comme cela est avancé, à la distinction entre élection et hérédité sans doute, mais sans oublier toutefois que dans le cas précis de Charles IV, sa double revendication carolingienne et Premyslide ne fonctionne que par les femmes. Une autre question surgit à plusieurs endroits de l'analyse des généalogies, et même si l'on veut du chapitre consacré aux saints rois et ancêtres, et qui est celle du « public » pour traduire maladroitement la notion d'*Öffentlichkeit* qui fait florès chez les médiévistes depuis quelques temps : comment en dehors de la famille royale, de la cour et de la noblesse parisienne ou pragoise ces motifs et leurs usages furent-ils perçus ? Bien sûr on devine des publics, car les chroniqueurs étaient lus ou bien recopiés, car les églises étaient visitées, et pas seulement lors des sacres et des couronnements, car des images circulaient, car les Parisiens et les Pragois assistaient à des cérémonies etc. Il n'empêche, l'interrogation demeure, mais elle restera sans réponse ferme et définitive, de savoir qui a réellement cru à l'emploi de ces motifs historiques, légendaires et généalogiques pour prouver le bon droit des Luxembourg et des Valois sur leur trône respectif, et jusqu'à quel point. Autrement dit, la

question inviterait à inscrire dans le sujet abordé les éléments de résistance ou de contestation à ces modèles et à ces constructions.

En conclusion, PM souligne qu'il existe d'autres livres et d'autres sujets dans cette thèse. Le truchement impérial en serait un, à savoir si et comment le saint Empire a pu jouer un rôle de plate forme et d'interface entre la France et la Bohême pour le sujet traité. En ce sens, PM corrigerait la phrase de conclusion de la page 289 sur le culte de Saint Charlemagne érigé, citant le candidat, en « échantillon » d'influence des Luxembourg sur les Valois, une assertion que l'on ne peut comprendre sans faire intervenir le culte carolingien d'abord déployé dans les villes et les églises de l'Empire, sur lesquelles les études de Robert Folz demeurent classiques. Cela dit, le cas impérial est toujours là, sauf qu'en l'occurrence il n'est à cette époque pas pleinement allemand. Peut-être cette remarque nous conduit-elle au thème du congrès annuel des médiévistes français tenu à Prague justement, en 2013, celui des nations. Il semble en effet, à lire le candidat, que la comparaison entre les cas français et bohémien ne relève pas seulement d'une dichotomie entre hérédité et élection, entre royaume et empire, mais aussi et de plus en plus d'une singularisation entre des traditions française, germanique et tchèque. Cela peut fournir l'occasion, poursuit PM, d'une transition vers un autre sujet contenu dans le sujet de cette thèse, et qui tient à sa dimension européenne. Cet élargissement consisterait à ouvrir le cadre de la comparaison des usages et des motifs historiques par exemple aux Angevins et aux Habsbourg : citons ici Louis de Toulouse, ou bien les vitraux de la cathédrale Saint-Etienne de Vienne, ou encore la *Chronique Enluminée* exécutée à la cour de Buda. De cette comparaison pourrait d'ailleurs bien ressortir la constatation d'une forme d'émulation voire de compétition entre les dynasties et les ordres politico-territoriaux qu'elles gouvernent et rassemblent dans l'Europe tardo-médiévale, singulièrement dans une comparaison entre Est et Ouest. C'est donc dire la potentialité scientifique des thèmes développés par cette thèse, pour laquelle PM renouvelle à son auteur ses remerciements et ses félicitations.

Monsieur Martin NEJEDLY (MN), co-directeur de la thèse, prend ensuite la parole. Dans l'introduction même de sa thèse, M. Václav Žůrek consacre ses efforts à la définition du sujet principal de sa recherche. Dans le premier chapitre, il présente le cadre chronologique et géographique de base de ses recherches, c'est-à-dire la France et le royaume de Bohême, en mettant l'accent sur les personnalités marquées des souverains Charles IV de Luxembourg et Charles V de Valois. Dès les premières pages, il se pose une question essentielle : comment ces rois remarquables ont-ils exploité les arguments historiques dans leur politique ? Les efforts de l'auteur pour apporter une réponse adéquate à cette question l'ont amené tout d'abord à la recherche d'une terminologie appropriée, dont il a trouvé l'inspiration dans les œuvres de sociologues, Max Weber par exemple. Deux catégories en particulier sont pertinentes, selon M. Václav Žůrek, pour la définition de la conception de légitimité du pouvoir royal. Il s'agit de la domination traditionnelle qui met l'accent sur l'ancienneté de ce pouvoir et souligne la continuité avec un pouvoir ancré dans le passé éloigné. Grâce au rituel du sacre, le roi se voyait confier le pouvoir « par la grâce de Dieu » ce qui représentait un autre type de domination, la domination charismatique. L'auteur de la thèse s'appuie également sur le concept d'un autre sociologue, plus particulièrement sur le concept de capital symbolique de Pierre Bourdieu. Si, pour cet auteur, aujourd'hui classique, le capital symbolique consiste principalement en l'accumulation du prestige et des hommages, c'est exactement la même stratégie que nous pouvons observer dans le cas des souverains médiévaux.

MN considère que M. Václav Žůrek a opté pour un cadre chronologique approprié pour sa thèse comparative : le règne de Charles V de Valois en France (1338–1380) et celui de

Charles IV de Luxembourg (1316–1378). Ces deux souverains, ou leur entourage, prêtaient en effet une grande attention au passé dans le cadre de leur représentation royale.

Le premier chapitre fixe, en un raccourci bien choisi (ce ne serait pas possible autrement), les caractères du cadre historique du règne des deux souverains. Eu égard au fait que M. Václav Žůrek a présenté sa thèse en cotutelle (dans la langue française), MN ne peut qu'approuver sa décision de mettre l'accent plutôt sur Charles IV et le contexte de son règne, avec une attention spéciale portée aux pays de Bohême, tandis que son contemporain français Charles V et son règne se voient consacrer un peu moins d'espace. L'on ne peut éviter les explications détaillées sur les circonstances de la naissance des sources tchèques fondamentales pour cette époque. MN fait référence à la chronique la plus ancienne écrite en tchèque : la Chronique de Dalimil (terminée entre 1310 et 1314) dont la traduction française sera bientôt publiée, avec la préface jusqu'à présent inédite de Jacques Le Goff.

Le deuxième chapitre est dédié à la conception de l'origine des nations dans la propagande royale des dynasties de Valois et Luxembourg. Dans ce contexte, M. Václav Žůrek se concentre sur le mythe de l'origine troyenne, étudié en particulier par Colette Beaune. À côté de ce phénomène est justement placée l'importance que Charles IV et sa cour réservaient au poids symbolique des frères de Thessalonique, Cyrille et Méthode, et à la tradition slave de la Grande Moravie. À ce propos, MN souhaite exprimer un léger désaccord avec le contenu de la note de bas de page n°223, page 76, au sujet de la légende de Kristián (*Legenda Christiani*). Il est vrai que M. Václav Žůrek mentionne de longues (et disons-le, ardentes) discussions sur l'authenticité de cette source qui déclare explicitement provenir de la fin du X^e siècle. Or, dès les premières années du XIX^e siècle, d'importants chercheurs tchèques (en commençant par Josef Dobrovský) tâchèrent de prouver qu'il s'agissait d'un faux ultérieur des XII^e – XIV^e siècles. À présent, cette opinion est par exemple soutenue par un spécialiste réputé dans le domaine des légendes médiévales tchèques, le médiéviste de la Faculté de Théologie catholique de l'Université Charles, Petr Kubín. MN trouve alors l'affirmation « ...nous faisons nôtre la date qu'indique l'auteur de la légende lui-même, c'est-à-dire la fin du X^e siècle. » quelque peu catégorique. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une source essentielle par rapport au sujet de la thèse (même si déterminer le siècle duquel date le premier enregistrement écrit de la légende dynastique přemyslide à laquelle Charles IV s'identifiait tant, n'est pas un problème marginal). MN aurait jugé plus adéquate une approche un peu plus prudente. *A contrario*, une argumentation plus approfondie lui semblerait nécessaire pour bien fixer l'origine du texte à l'époque de l'évêque Adalbert, c'est-à-dire avant 997. MN ne peut donc s'associer à l'affirmation catégorique que l'auteur de la thèse reprend page 267 et selon laquelle la première version écrite de la légende sur Přemysl et Libuše aurait été sans aucun doute enregistrée déjà au X^e siècle.

MN apprécie au contraire l'approche mieux équilibrée que M. Václav Žůrek a adoptée envers le rôle politique et idéologique que Charles IV accorda à l'abbaye Aux Slaves. Son rôle dans le développement de la littérature en slavon et en vieux tchèque est incontestable. Quel était cependant son rôle dans la conception monarchique de Charles ? Pourquoi décida-t-il de fonder une abbaye bénédictine slave à Prague ? Ne serait-ce pas par un effort pour enrichir la capitale, Prague, d'une autre particularité, comme l'a proposé hypothétiquement Zdeněk Fiala dans sa monographie classique *Předhusitské Čechy* ? La monographie de Fiala représente une remarquable vision personnelle de l'époque pré-hussite, dont le genre rappelle par exemple la perspective de vulgarisation personnelle et originale, destinée à un public plus large que Jacques Le Goff, a adoptée dans sa *Civilisation de l'Occident médiéval*. MN ne trouve d'ailleurs pas cette monographie dans la bibliographie de la thèse de M. Žůrek (Zdeněk Fiala, *Předhusitské Čechy 1310–1419. Český stát pod vládou Lucemburků*, Praha 1968). C'est là, page 275, qu'aurait pu être trouvée une observation intéressante concernant l'abbaye Aux Slaves : « Il n'est cependant pas exclu que la fondation de l'abbaye slave n'ait pas été motivée

par une idée politique, qu'il s'agissait d'un particularité que Charles souhaitait voir dans sa capitale comme c'était le cas d'une fondation semblable : celle de l'abbaye bénédictine de Saint Ambroise en 1354 où des moines italiens étaient installés pour y célébrer les messes d'après la façon et la coutume de l'église de Milan selon la rubrique et le service de saint Ambroise. Le rite ambrosien n'était certainement pas introduit à Prague pour se répandre dans le pays mais simplement parce que c'était une tradition particulière que l'empereur souhaitait voir représenté dans la ville où il résidait... »

MN peut s'associer également à l'une des conclusions comparées de ce chapitre : le mythe sur l'origine troyenne, si puissant dans l'imagination historique de la dynastie monarchique française, n'a pas eu un attrait exceptionnel pour la cour de Charles IV, qui fut toujours à la recherche d'une exclusivité qui assurerait un statut extraordinaire aux Luxembourg. C'est pour cette raison que Charles IV s'identifiait dans sa représentation monarchique non seulement aux Troyens et à Charlemagne mais qu'il soulignait aussi l'origine slave du peuple tchèque et avant tout de ses ancêtres přemyslides maternels.

MN a lui-même analysé le mythe de Mélusine en tant que légende généalogique des Luxembourg, il peut ainsi apprécier les passages approfondis dans lesquels M. Václav Žůrek souligne cette origine mythologique commune des dynasties des Valois et des Luxembourg articulée par Jean d'Arras dans le Roman de Mélusine que se fit envoyer Jost de Moravie. Il considère comme juste l'identification de Mélusine sur le cimier du casque du margrave Jost dans la chapelle de saint Joseph du monastère augustinien de Litomyšl. On peut la dater d'autour de 1380. Il s'agit de l'une des preuves que la malédiction de la fée Mélusine représentait pour la dynastie des Luxembourg une vieille légende dynastique propagée déjà avant la rédaction du récit en moyen français d'Arras (MN fait référence ici à la page 152 de la thèse de M. Žůrek).

Le chapitre suivant de la thèse est consacré aux connaissances généalogiques dans le cas des dynasties héréditaires pour lesquelles la parenté jouait un rôle essentiel. Les connaissances généalogiques pouvaient servir d'argument important pour mettre en cause de potentielles prétentions au trône (un bel exemple est celui des prétentions d'Édouard III à l'égard de la dynastie de Valois).

L'auteur a consacré le quatrième chapitre à l'évaluation du rôle des saints fondateurs et ancêtres (saint Venceslas, saint Louis et saint Charlemagne) en tant que protecteurs des dynasties respectives. MN fait à ce sujet une petite remarque de terminologie qui concerne le texte français. M. Václav Žůrek note avec justesse page 163 que, déjà sous le règne du prince Jaromír (1004-1012), le personnage de saint Venceslas apparaissait sur les monnaies frappées par ce souverain. MN considère comme quelque peu ambivalent d'appeler Jaromír « prince » dans le texte français ; le terme « duc » serait plus adéquat.

Dans le cinquième chapitre M. Václav Žůrek traite du rituel du sacre dans lequel les motifs et arguments historiques pouvaient être mis en valeur. La source principale de cette analyse sont les *ordines*. MN estime que ce chapitre est d'une qualité excellente, ce qui témoigne incontestablement du fait que l'auteur se consacre depuis longtemps à ce sujet. MN n'a qu'une petite remarque quant à l'utilisation des noms de lieu (il se réfère à ce qu'il appelle le phénomène de la bataille de Slavkov/Austerlitz : voici un exemple où l'utilisation de la variante tchèque du nom de lieu crée un obstacle pour la compréhension du texte français). À la page 241, l'auteur parle de « l'évêché de Prague et [de] celui d'Olmouc ». Eu égard, en particulier, au rôle important de cette ville dans la politique et la culture de la monarchie Habsbourg au cours des XVII^e-XIX^e siècles, la forme Olmütz s'est fixée en français, ce qui peut au demeurant évoluer et changer à l'avenir.

Le sixième et dernier chapitre offre trois analyses de motifs historiques spécifiques. Il s'agit du concept du couple mythique fondateur de la dynastie des Přemyslides, c'est-à-dire de la princesse Libuše et Přemysl le Laboureur. Dans le cas de la dynastie de Valois, M.

Václav Žůrek s'intéresse à toute une série de légendes évoquant le caractère saint du pouvoir des rois de France. Enfin, l'auteur porte son attention à Mélusine en tant que personnage fondateur mythique auquel s'identifièrent trois petits-enfants de Jean de Luxembourg. MN rejoint son point de vue selon lequel il s'agissait d'un exemple assez rare d'une tradition mythologique commune et même d'une approche propagandiste commune des deux dynasties. En revanche, l'explication des raisons qui amenèrent Charles IV à ne pas tenter d'introduire dans sa dynastie l'un des éléments du pouvoir de guérison de ses parents français aurait mérité un peu plus d'espace. Mais ceci n'est qu'une petite remarque à l'égard de la thèse de M. Václav Žůrek qui est pour le reste d'un grand apport.

La conclusion de la thèse de M. Václav Žůrek résume clairement les résultats de sa recherche qui a considérablement contribué à notre connaissance des formes et des moyens d'utilisation des motifs historiques par les dynasties de Valois et de Luxembourg au XIV^e siècle. Une approche comparée sensible, fondée sur une connaissance approfondie d'un large éventail des sources, et d'une littérature historique multilingue, s'est prouvée porteuse. Pour ces raisons, MN considère que la thèse de M. Václav Žůrek remplit tous les critères requis pour ce type d'œuvre.

Madame Marie BLÁHOVÁ intervient à son tour. Monsieur Václav Žůrek a choisi pour sujet de sa thèse la problématique de l'usage des motifs historiques dans la légitimation monarchique à la fin du Moyen Âge tout en comparant la situation dans les royaumes de France et de Bohême. Il justifie ce choix, avec justesse, par le fait que les Luxembourg, qui régnèrent à partir de 1310 en Bohême, étaient en contact étroit avec la cour royale française depuis trois générations. C'est là où ils envoyaient leurs fils pour y recevoir leur éducation et c'est là aussi qu'ils choisissaient leurs conjoints. La cour royale de France servit aussi de cadre à l'éducation du futur roi de Bohême et des Romains, et plus tard Empereur Charles IV, qui est le protagoniste de la thèse de Václav Žůrek du côté tchèque. Ceci lui permet d'observer d'un côté de potentielles influences françaises dans le milieu tchèque et, de l'autre, de décrire la tradition propre à la Bohême. Cette comparaison se justifie en outre par le fait que, dans les deux pays, un changement de dynastie eut lieu au cours du XIV^e siècle et que les rois de France, tout comme ceux de Bohême, s'efforcèrent de légitimer leur position.

La thèse est organisée en sept chapitres qui décrivent les moyens et aspects principaux de la politique de légitimation en France et en Bohême : la recherche des racines dynastiques, les généalogies (spéculatives), les saints ancêtres, les *ordines* du sacre et les motifs historiques dans la propagande de la cour.

Dans l'introduction, l'auteur se fixe pour objectif de prouver comment les récits historiques et leur interprétation sont exploités pour légitimer les dynasties régnantes, en particulier par la réinterprétation et l'instrumentalisation du passé au mieux des intérêts des premiers Valois sur le trône de France et des Luxembourg sur le trône de Bohême. M. Žůrek présente ensuite la structure de son travail ainsi que les deux souverains dont la politique de légitimation est le cœur de sa thèse, à savoir Charles V de Valois et Charles IV de Luxembourg. Charles V de Valois est décrit en tant qu'un souverain sage, ce qui fut aussi l'appréciation de ses contemporains. L'auteur de la thèse souligne en particulier son éducation, ses mérites dans l'essor intellectuel de la cour royale de France, ses réformes économiques, mais avant tout son intérêt pour l'art, son activité de collectionneur, sa relation aux livres, son soutien aux traductions et intérêt qu'il montrait pour l'histoire. Ses conseillers et les milieux de la Cour étudiaient l'histoire avant tout pour apporter leur soutien à la légitimité de la dynastie de Valois et pour augmenter le prestige de cette dernière. L'histoire et la culture historique figuraient également au premier plan de la façon dont l'auteur caractérise le règne de Charles IV. Dans ce contexte, Monsieur Žůrek donne un aperçu de l'historiographie médiévale en Bohême depuis ses origines. Il met l'accent sur les sources

documentant l'avènement des Luxembourg sur le trône de Bohême, en particulier sur les œuvres de l'époque de Charles IV et avant tout sur les chroniques de la cour. Or, tous les écrits historiques qu'il classe dans cette catégorie ne correspondent pas à la définition de l'historiographie de la cour. On entend en effet par ce terme – voir ce qu'écrit Peter Johanek – une historiographie qui a eu son origine à la cour, qui fut destinée à la cour et qui fut diffusée par la cour. Seules la Chronique des Tchèques de Jean Marignola et la Chronique des Tchèques de Přebík Pulkava de Radenín sont des chroniques de la cour. Prétendre que Charles IV ait ordonné à Beneš de Weitmile d'écrire une chronique (p. 38) est trop audacieux. La note « hic incipe scribere ... secundum intencionem domini imperatoris » était vraisemblablement une instruction pour le scribe qui était censé recopier le texte. Beneš lui-même ne mentionne nulle part une éventuelle commande de la part de Charles IV et il justifie la rédaction de l'œuvre par le fait que « les hommes de savoir... omirent une chronique ». Il décida donc d'enregistrer les événements pour qu'ils ne tombassent pas dans l'oubli. Il envisageait d'envoyer son traité à l'archevêque et au Chapitre de Prague pour corrections. Son traité était donc plutôt une Chronique de l'Église de Prague qu'un écrit officiel rédigé à la commande du souverain. Pour le traité de Conrad de Halberstadt (p. 41) c'est l'indication de l'édition qui manque (Rainer Leng). En accord avec la politique de Charles IV, l'auteur de la thèse inclut aussi un sous-chapitre consacré à Prague et à son rôle de représentation dans les intentions de Charles IV. Le sous-chapitre dédié à la « sagesse » de Charles IV de Bohême fait l'effet de former un pendant à celui sur Charles V le « Sage » de France.

Dans les cinq chapitres suivants, Monsieur Žůrek s'intéresse aux axes principaux de la légitimation politique des deux souverains. En premier lieu (Chapitre II Les racines. À la recherche de la noble origine), il s'agit de la théorie sur l'origine du peuple et de la dynastie, c'est-à-dire le mythe troyen sur l'origine des Français. Il remonte à l'époque mérovingienne, et fut réécrit à plusieurs reprises par les chroniqueurs français. Il servit de base à l'histoire de France à l'époque de Charles V aussi. Du côté de la Bohême, il s'agit de l'origine slave de Tchèques formulée au XII^e siècle et développée jusqu'au XIV^e siècle comme partie intégrante de leur identité locale. Monsieur Václav Žůrek a traité le mythe troyen généralement connu de l'origine des Français et des rois de France succinctement tout en soulignant sa fonction dans la compétition avec l'Empire (p. 74). Il analyse en détail le rôle de l'histoire de la Vieille (« Grande ») Moravie à la cour de Charles IV. Il se fonde sur la conception de la Vieille Moravie et des missionnaires slaves dans l'hagiographie et l'historiographie médiévales tchèques et se concentre avant tout sur l'œuvre historiographique officielle de l'époque de Charles IV, en particulier sur la Chronique de Tchèques de Přebík Pulkava de Radenín qui reflète le mieux l'adaptation de ce phénomène au milieu de la cour de Charles. Il n'a pas oublié non plus le bref passage de la légende de Saint Veneslas de Charles ainsi que les légendes tardives sur Cyrille et Méthode. Il faut ajouter par rapport à ce texte que la légende de la mort en ermite de Svatopluk de Moravie (p. 81) fut reprise par Pulkava à la Chronique de Cosmas (I,14) et non pas de la Chronique dite de Dalimil. Pulkava ne mentionne pas Rostislav car ni Cosmas ni aucune de ses sources ne le connaissaient. L'expulsion des disciples de Méthode par Svatopluk (*ibidem*) n'est citée ni par Pulkava ni par les auteurs des autres textes historiques médiévaux tchèques (ce sont les légendes slaves contemporaines, que les auteurs médiévaux latins ignoraient, qui en informent). Le bref commentaire de la légende de Charles sur les origines de la chrétienté en Moravie, la localisation de l'église de Méthode à Velehrad et sa dédicace (à saint Guy) n'étaient pas forcément une manifestation du slavisme de Charles mais plutôt un moyen de légitimer l'archevêché de Prague qui se rattachait ainsi à une vieille tradition. Un autre élément, dans ce contexte des origines slaves des Tchèques, est celui de l'abbaye Aux Slaves, fondée par Charles IV dans la Nouvelle Ville de Prague. C'est important à la fois pour la fondation en elle-même, et pour la culture écrite qui lui était liée. Les mérites de cette abbaye dans la production littéraire vernaculaire en Bohême (p. 95) me

semblent être exagérés. La question se pose de savoir dans quelle mesure l'on peut considérer les traductions en slavon d'Église comme vernaculaires, étant donné que les intellectuels tchèques éduqués par la culture latine n'étaient pas habitués à l'écriture slavonne et n'étaient même probablement pas en mesure de la lire. Les textes tchèques rédigés en écriture slavonne n'avaient vraisemblablement pas d'influence en dehors du milieu monastique. Pour le reste, l'exposé sur la conscience des origines slaves des Tchèques à la cour de Charles IV est très pertinent, de même que l'interprétation qui suit de la « *translatio regni* » (p. 82) de Moravie en Bohême dans la Chronique de Pulkava.

Un sujet indépendant pourrait être celui de la transformation de la légende fondatrice dans les chroniques tchèques qui atteint son point culminant dans l'œuvre de Pulkava par l'ajout de Lech, le frère de Czech. Dans cette chronique officielle, cette interprétation a une fonction précise, tout comme la liste des pays du « royaume de Moravie » comme prédécesseur du « royaume de Bohême » que donne Pulkava (p. 82), ou le titre royal de Vratislav (*ibidem*) : cette fonction est la légitimation, non seulement du titre royal de Bohême, mais aussi des potentielles prétentions de Charles sur la Pologne et éventuellement d'autres territoires.

La comparaison finale de l'utilisation du mythe troyen révèle clairement une différence entre les « origines de la nation » et des dynasties en France et en Bohême. Dans l'*origo gentis*, les légendes de l'origine troyenne des nations et des dynasties monarchiques, si courantes dans l'Occident, n'apparaissent pas du tout chez les auteurs tchèques. Ces légendes ne sont liées à l'origine de la dynastie que par le franciscain italien et premier chroniqueur de la cour, Giovanni Marignolli, et par la galerie généalogique de Karlstein. Monsieur Žůrek se pose à juste titre la question de savoir pourquoi Charles IV et ses conseillers n'avaient pas accepté cette « théorie » (p. 110). Il l'explique par l'importance de la tradition autochtone et des racines slaves. La réunion de ces deux traditions dans le personnage de Charles IV donna à l'empereur une exclusivité. En ce qui concerne l'emphase mise sur les racines slaves, par laquelle Charles IV allait au devant des souhaits de la représentation politique de la Bohême, on peut souligner aussi le fait que le milieu tchèque insistait sur « ses » légendes fondatrices, bien que l'histoire de Troie fût connue en Bohême au moins depuis le XIII^e siècle, sa popularité allant croissante depuis la fin du XIII^e siècle dans les milieux laïques. Or, à la différence de la Hongrie voisine, la légende troyenne ne fut jamais « adoptée » comme mythe fondateur. Témoigne aussi en faveur du mythe « tchèque » le fait que Pulkava, tout comme ses prédécesseurs Cosmas et Dalimil, incorporait les origines de la nation dans l'histoire biblique « universelle ». Ce fait a pu également jouer un rôle important dans l'approche de Charles IV.

Le troisième chapitre (Entre inspiration et adaptation : la généalogie mise en scène en France et en Bohême), est consacré à une comparaison des mythes généalogiques français et tchèque ainsi qu'aux généalogies des souverains, à leur évolution et leur exploitation dans la propagande monarchique. La fonction du mythe généalogique français est étudiée par Monsieur Žůrek en particulier à la cour capétienne du XIII^e siècle, à l'époque où il jouait un rôle considérable dans la légitimation monarchique. L'une de ses interprétations se fit valoir aussi sous les souverains de la dynastie des Valois. Cette généalogie se donnait à voir dans les statues des souverains de la Grand Salle du Palais, détruites par le feu de 1618.

La généalogie parisienne a pu inspirer le jeune Charles IV pendant son séjour à Paris. Jusque là, la tradition tchèque ne connaissait pas les généalogies des souverains, seulement les catalogues des souverains. Pour cette raison, l'auteur suit les débuts et l'évolution de la conception de l'origine de Charles jusqu'à la représentation de la généalogie des souverains à Karlstein et d'autres galeries de souverains de l'époque de Charles IV au Château de Prague et de Tangermünde – aucune de ces deux galeries n'existe plus. La comparaison révèle une fonction commune des généalogies des deux dynasties dans la propagande des idées politiques de base, dans la légitimation dynastique et dans la consolidation de l'autorité du

souverain, ce qui fut le but surtout de la généalogie spéculative telle que représentée au château de Karlstein.

Dans le chapitre suivant (IV. Les saints ancêtres – entre saints patrons et souverains modèles, pp. 161-220) Monsieur Žůrek examine le rôle des saints ancêtres et patrons dans les dynasties royales, et en particulier la fonction des trois saints patrons qui étaient en même temps, à en croire l'auteur, les ancêtres des souverains sur le trône : saint Louis, saint Venceslas et « saint » Charlemagne (quant à saint Venceslas, pp. 164 et 252, il était bien membre de la dynastie régnante, mais il n'a été ancêtre d'aucun des souverains de Bohême ni, par conséquent, de Charles IV). L'auteur étudie le « contexte français » du culte de saint Sigismond, dont Charles IV transféra les reliques de Saint-Maurice d'Agaune à Prague en 1365 et qu'il plaça au nombre des patrons de la Bohême. Monsieur Žůrek étudie aussi le « contexte français » du culte de Charlemagne. Toutefois, Charles IV propagea le culte de saint Sigismond non seulement en Bohême mais également en Pologne et probablement aussi en Hongrie où une fiction généalogique apparaît même dans la deuxième moitié du XIV^e siècle qui liait les rois de Hongrie à saint Sigismond (voir ce qu'écrit W. Drelicharz).

Une attention particulière est accordée à la cérémonie du sacre (chapitre V. La liturgie au service de la royauté: les *ordines* du sacre en France et en Bohême), à la liturgie correspondante et aux *ordines* de sacre en France et en Bohême, ou du côté tchèque plutôt aux *ordines* de Charles qui sont les seules qui fussent rédigées comme l'auteur le rappelle à juste titre. La comparaison des *ordines* du sacre de Charles IV, une compilation dont Monsieur Žůrek place l'origine à une époque postérieure au sacre de Charles grâce à bon nombre d'arguments objectifs, démontre une influence évidente des *ordines* françaises sur l'*ordo* tchèque. Ce dernier fut cependant fondé en même temps sur les coutumes locales et enrichi d'éléments nouveaux (tel le court sermon au clergé et aux laïcs au début de la cérémonie, p. 251). Les *ordines* du sacre, tout comme les joyaux du sacre, sont à juste titre interprétés par l'auteur comme une manifestation de l'idéologie royale.

Dans le dernier chapitre (VI. Les motifs historiques à la cour), l'auteur se penche sur les motifs historiques et leur transformation dans les théories de la légitimité des deux cours royales. Ce processus est démontré à partir de trois exemples. Dans le milieu tchèque, ce sont avant tout les personnages des « fondateurs » de la dynastie přemyslide, Libuše et Přemysl le Laboureur que l'auteur suit dès les premiers documents littéraires de l'époque přemyslide, la légende de saint Venceslas de Kristian et la Chronique des Tchèques de Cosmas (en ce qui concerne Kristian, Madame Bláhová recommanderait plus de précaution car la datation de cette légende n'est toujours pas définitive). Dans la chronique de Cosmas pourtant, l'aspect généalogique n'est pas très clair, Cosmas indique un catalogue des ducs païens sans marquer la succession généalogique entre eux donc le mariage et la prophétie ne sont pas placés au début de la généalogie des ducs de Bohême. Cette conception ne peut être trouvée que dans la chronique dite de Dalimil et plus clairement dans l'historiographie de la cour de Charles IV. En outre, la chronique dite de Dalimil, comme la thèse le rappelle page 269, met dans la bouche de Přemysl la prophétie sur la vengeance de la mort de Přemysl II Ottokar par son petit-fils Jean (le Parricide n'étant pas le meurtrier du père mais le meurtrier de l'oncle !). Une nouvelle importance fut accordée au personnage de Libuše par les chroniqueurs de la cour de Charles IV, Giovanni Marignolli et Přebík Pulkava de Radenín, même si chacun des deux lui confère un rôle différent.

Le deuxième sujet étudié dans ce chapitre est la création d'un mythe fondateur complexe dans l'historiographie française sous Charles V. Le chapitre se conclut par le personnage de Mélusine qui fit son apparition à la génération suivante comme fondatrice commune des dynasties de Valois et de Luxembourg. Pour ce qui est du mythe fondateur, à l'exception de Mélusine pour laquelle il est difficile de trouver une influence directe, il est assez compliqué de tracer des analogies entre le milieu de la cour française et de celle de Bohême.

Dans la conclusion finale, il est vrai que l'auteur est obligé de n'indiquer que très peu de motifs identiques entre le milieu français et tchèque, mais il constate cependant des tendances semblables et des points communs dans l'exploitation des motifs historiques et la même intention de base de légitimer par des arguments historiques le pouvoir de la dynastie. Tandis que la stratégie de la légitimation de la dynastie royale de France se fondait sur la mobilisation des motifs historiques, le double caractère du pouvoir monarchique découlant de sa position d'Empereur et de roi de Bohême forçait Charles IV à utiliser une stratégie plus complexe liant ses ancêtres přemyslides d'un côté avec les ancêtres qui le prédestinaient au pouvoir impérial de l'autre.

La thèse est complétée par une bibliographie et une liste des sources, une liste des manuscrits utilisés et des annexes avec, entre autre, les listes de souverains. Cela facilite l'orientation dans le texte. Enfin, sont reproduites certaines sources iconographiques auxquelles le texte fait référence. Quelques détails techniques ont échappé à l'auteur : peut-être la précipitation dans la phase de finalisation de la thèse a causé le fait que certaines sources ont été rangées dans l'ordre alphabétique d'après le prénom de l'éditeur, que certains œuvres mentionnées dans le texte ou dans les notes de bas de page manquent. Enfin, il n'est pas opportun de faire référence à la chronique de Pulkava par chapitres (p. 252, note 92) parce que les chapitres ne sont numérotés que dans la première rédaction de la chronique.

Pour conclure, il est nécessaire de souligner que la thèse a été rédigée sur la base des sources originales et avec une bonne connaissance d'une littérature scientifique très vaste. Les conclusions sont dûment justifiées. Des inadvertances occasionnelles ne réduisent aucunement la bonne qualité de cette thèse. C'est pourquoi le candidat mérite le titre de docteur.

Monsieur Jean-Claude SCHMITT félicite à son tour Monsieur Vaclav Žůrek pour l'achèvement de sa thèse, qui est de grande qualité. Non seulement elle est exemplaire sur le plan de la forme, mais la conception d'ensemble, le plan et la bibliographie très complète emportent la conviction. Ce sont donc moins des critiques que des suggestions que M. Schmitt se propose de faire à l'impétrant. Elles portent d'abord sur le titre, qui met en avant les « motifs historiques » dans le travail de « légitimation monarchique » accompli par Charles IV de Bohême et Charles V de France. Même si le poids de l'histoire, des autorités, de l'ancestralité et des modèles du passé, est considérable dans l'idéologie royale de cette époque, le vrai sujet de la thèse, plus ambitieux encore que le titre ne le laisse deviner, n'est-il pas l'ensemble des « moyens de légitimation » du pouvoir royal dans les deux pays, et pas seulement les « motifs historiques » ? Si on voit bien par exemple ce que l'écriture de l'*ordo* du sacre par Charles IV emprunte aux modèles du passé, il reste que la portée de ce rituel ne se limite pas à ses références historiques ; et on peut en dire autant de tous les autres rituels royaux, du recours au sacré, de l'usage symbolique de l'espace, etc. Dans l'introduction, l'auteur emprunte la notion de « capital symbolique » à Pierre Bourdieu, mais pour la rabattre aussitôt sur le seul « capital historique », alors que cette notion sociologique habille beaucoup plus large.

La thèse se veut une contribution à l'histoire comparée. Mais il manque au début du travail une réflexion historiographique, théorique et méthodologique sur la comparaison en histoire, qu'il faut faire remonter à l'article fameux de Marc Bloch en 1928 (référence absente de la bibliographie). Les travaux sont très nombreux sur cette question et il conviendrait d'en faire usage en distinguant entre différents types de comparatisme (proche ou lointain), entre histoire comparée, histoire connectée, histoire des transferts culturels, etc. La bibliographie devrait s'enrichir de quelques titres relevant de ces démarches, comme Martin KAUFHOLD, *Die Rhythmen politischer Reform im späten Mittelalter. Institutioneller Wandel in Deutschland, England, und an der Kurie, 1198-1400 im Vergleich*, Ostfildern, Jan

Thorbecke, 2008. M. Schmitt souligne aussi le cas exceptionnel que présentent, pour une histoire comparée, Charles IV et de Charles V : avec eux, la comparaison n'est pas abstraite, puis que les deux souverains se sont réellement connus, appréciés, touchés, embrassés, comme la relation de la visite de Charles IV à Paris, dans les *Grandes Chroniques*, le souligne avec force détails.

S'il semble bien que la thèse n'omette aucun problème important (la figure de Charlemagne, la langue vernaculaire, la sacralité et la sainteté de la dynastie, les *regalia*, les « lieux de mémoire », etc.), M. Schmitt pense que l'auteur passe trop vite sur certains points ou n'approfondit pas suffisamment l'analyse de la documentation, sans doute par crainte de répéter ce qui a été dit déjà par d'autres historiens. Ces documents mériteraient pourtant d'être „revisités“ dans la perspective originale de ce travail. L'auteur écrit par exemple p. 126, note 439 : « Il ne faut pas oublier l'importance du modèle généalogique pour la naissance du portrait », mais omet de préciser quel est le rapport entre ces deux phénomènes ; p. 245 et note 897, il note que l'antiphonaire de Vysehrad, conservé à Voraù, dépeint Charles IV sous les traits de Melchisedech, le roi-prêtre de Shalem (Gn 14, 18), mais ne tire pas de cette observation l'hypothèse d'une tentation « césaropapiste » et anti-grégorienne chez l'empereur ; p. 259, il paraît insuffisant de dire que la procession du sacre passe par les quatre villes qui constituent Prague afin d'en « multiplier les observateurs » : par-delà cette explication rapide et fonctionnaliste, il faut étudier la mainmise symbolique sur l'espace permise par de tels déplacements, tant en France (entre Paris, Saint-Denis, Reims) qu'en Bohême. Et il en va de même pour les cortèges funèbres, à travers Prague comme entre Paris et Saint-Denis ; p. 285, il est fait mention de la tentative isolée d'un exorcisme royal, succédané d'un geste thaumaturgique que Charles IV aurait peut-être voulu accomplir, mais auquel il aurait renoncé ; le cas de l'Angleterre, qui pourrait intervenir ici comme troisième terme de comparaison, montre qu'il n'était pas aisé de revendiquer le « miracle royal ». Lors des funérailles de Charles IV, l'archevêque de Prague Jean de Jenstein aurait dans son homélie parlé des « sept raisons » qui faisaient de Charles IV un « saint et bienheureux » : le lecteur aimerait connaître ces raisons et savoir par exemple si la lecture du 7^e nocturne de la vigile de Noël et la possession de cinq couronnes comptent parmi ces raisons.

L'iconographie, si elle est mentionnée et si elle justifie un certain nombre de reproductions en annexes, mériterait elle aussi des analyses plus systématiques, d'autant mieux que Charles IV et Charles V furent par excellence les « rois du portrait » : il faudrait reconstituer les séries complètes de ces portraits, les comparer, s'interroger sur leurs variations (par exemple, dans le cas de Charles IV, la présence ou non de la barbe, sa taille, sa couleur, le mimétisme avec Charlemagne). Pourquoi, p. 88, à propos de Saint Adalbert et de saint Procope, le retable de Jan Ocko de Prague (Galerie Nationale) n'est-il pas cité, alors que ces deux saints y figurent en compagnie de Charles IV et de son fils Venceslas, et aussi de saint Venceslas, de saint Sigismond, de saint Guy et de sainte Ludmilia, autrement du „panthéon“ au grand complet de la couronne de Bohême ? La série des fameux bustes du triforium de la cathédrale Saint Guy est bien sûr évoquée, mais sans que soit précisée la place exacte qui revient de part et d'autres de la figure centrale et axiale de Charles IV à chacun des membres de sa famille (parents, frères, épouses, etc.) ; les dix-sept miniatures des *Grandes Chroniques de France* ne sont pas analysées ni reproduites, pas même celle du banquet de Noël au Palais royal de la Cité, alors que l'« entremets » représentant la prise de Jérusalem par les Croisés et plus généralement la mémoire des croisades (qui débouchera quelques années plus tard sur la désastreuse défaite de Nicopolis) constituent des „motifs historiques“ de premier plan dans l'entreprise de légitimation de la monarchie. Page 96 enfin, on aimerait savoir quelles scènes du *Speculum Humane Salvationis* ont été retenues pour orner les murs du monastère de Saint Jérôme de Prague : la figure du roi-prêtre Melchisedech, qui figure habituellement dans les miniatures de

ce manuscrit (le dîme que lui offre Abraham préfigure le pain et le vin dont le Christ fait don à ses disciples lors de la Cène), est-elle présente dans ces fresques ?

Monsieur Schmitt finit son intervention en attirant l'attention sur le délai d'une génération entre l'entreprise de légitimation monarchique des deux souverains (à partir en gros de 1350), par rapport aux changements dynastiques qui l'ont justifiée (en 1313 – 1316 en Bohême, en 1328 en France); dans les deux cas, la génération des pères (Jean l'Aveugle et Jean le Bon) apparaît comme un moment de latence, avant les règnes décisifs de Charles IV et de Charles V. La légitimation dynastique ne présente pas un rythme continu, ce qu'il importe de souligner dans un essai d'histoire comparée.

Dans les deux cas, la signification du changement dynastique du début du siècle n'est pas non plus la même. Pour Charles V, alors que la théorie du *reditus ad stirpem Caroli* est désormais passée au second plan, c'est la continuité dynastique des „trois races“ et du « sang royal » (Andrew Lewis) qui importe. Du côté de la Bohême prévalent au contraire la discontinuité et l'exogamie : celle-ci est par trois fois mise en scène, dans la réalité des alliances par le mariage de la dernière des Premyslides, Elisabeth, et de Jean de Luxembourg, mais aussi dans la légende originelle de l'union de Premysl le Laboureur et de Libuse et enfin dans la version locale de la légende de Mélusine, dont le fils Renaud, incarnant la lignée des Luxembourg, sauve Prague des Sarrasins et épouse la princesse de la ville. Ici encore, une comparaison serait possible avec l'Angleterre, plus précisément avec les usages de la légende de Mélusine par les Plantagenêts.

Enfin, s'il y eut des emprunts et des influences entre les deux cours, se sont-ils opérés toujours dans le même sens, qu'en fut-il d'un rayonnement inverse de la figure de Charlemagne depuis l'Empire vers le royaume capétien ?

M. Schmitt termine ses remarques en félicitant une fois encore M. Zurek pour les qualités éminentes de son travail et toutes les questions importantes qu'il soulève.

Il revient à Jean-Marie MOEGLIN (JMM), en tant que président du jury, de conclure la soutenance. Il commence par dire lui aussi le plaisir et l'intérêt qu'il a pris à la lecture du travail de M. Žůrek. La thèse est fort bien écrite alors que le français n'est pas la langue maternelle de son auteur. L'on peut bien relever quelques coquilles (par exemple p.197 « le propriétaire des choses » de Jean de Corbechon au lieu de « le livre des propriétés des choses » de Jean Corbechon) mais elles sont rares. Monsieur Žůrek a défini clairement dans l'introduction ce qu'était son ambition : étudier dans une perspective d'histoire comparée l'instrumentalisation de l'histoire au service des rois de France à l'époque du roi Charles V d'un côté, des Luxembourg et de l'empereur et roi de Bohême Charles IV d'un autre côté. Il a aussi choisi, et JMM s'en félicite, d'insister plus sur le royaume de Bohême que sur le royaume de France mieux connu des lecteurs francophones. Il a surtout fourni une étude rigoureuse de la symbolique monarchique mise en œuvre par les deux rois Charles V et Charles IV. Peut-être aurait-il fallu mettre l'accent sur cet aspect dans le titre de la thèse ; le titre choisi paraît à JMM trop réducteur par rapport à ce qui a été effectivement réalisé. Cette réserve faite, JMM souligne que le plan de la thèse met clairement en valeur l'articulation entre les différents aspects de la mise en scène de la symbolique monarchique.

D'abord le récit des origines du peuple et du royaume à la tête duquel chacun des deux rois se trouve placé, le peuple franc/français d'un côté, le peuple tchèque de l'autre ; le mythe troyen d'un côté ; le rattachement de la Bohême Premyslide à l'ancien et éphémère royaume de Grande Moravie de l'autre. Charles IV est l'ultime bénéficiaire du « Privilège d'Alexandre le Grand » qui avait donné les pays situés au nord de l'Italie à l'« illustri prosapie Slavorum et lingue eorum », c'est-à-dire à la langue/nation slave dont il était, par ses ancêtres maternels, le descendant. Le travail de construction généalogique met ensuite en valeur les dynasties dont les deux rois proviennent. En France, l'on passe du « *reditus regni ad stirpem Karoli* »

promu au cours du XIII^e siècle à la mise en avant à partir de Philippe le Bel d'une unité des trois races de rois depuis Pharamond, un programme qui trouve son expression monumentale dans la galerie de statues qui décoraient les piliers de la grande salle du premier étage du palais royal de la Cité. En Bohême, Charles IV se rattache par sa mère aux Premyslides et surtout il s'approprie tout le travail de construction généalogique qui avaient permis à plusieurs dynasties lotharingiennes de se rattacher à Charlemagne. Charles s'attribue ainsi comme ancêtres tous les illustres souverains et empereurs de l'histoire de l'humanité, un travail généalogique qui a trouvé sa plus extraordinaire expression dans la galerie de portraits du palais du Karlstein. M. Žůrek souligne avec raison que cette galerie de portraits du Karlstein permettait à Charles de souligner son origine illustre qui le prédisposait à l'Empire. Vient ensuite la mise en valeur à l'intérieur de ces généalogies d'ancêtres des saints patrons qui en font partie, saint Venceslas, saint Louis et saint Charlemagne, ceux qui permettent de faire d'une dynastie une *beata stirps*. L'analyse de la place assignée aux sacres dans la légitimation du pouvoir des deux monarques est un excellent chapitre de la thèse. Il permet à M. Žůrek d'explorer les ressorts d'un pouvoir « charismatique » et pas seulement « traditionnel » selon la terminologie weberienne à laquelle il se réfère. Le dernier chapitre portant sur le retravail de divers motifs historiques susceptibles d'apporter un supplément de légitimité est celui qui a le moins convaincu JMM. Certes les développements (notamment sur l'histoire de Premysl le Laboureur et de sa femme Libuse) sont intéressants mais ils auraient pu, de l'avis de JMM, être insérés dans des chapitres antérieurs. En revanche, il semble à JMM qu'un chapitre sur la diffusion des portraits des deux souverains, Charles V et Charles IV, aurait parfaitement complété cet examen rigoureux de la symbolique monarchique mise en œuvre par les deux souverains et leurs entourages.

JMM souligne également que la thèse repose sur de vastes lectures : des sources, majoritairement publiées mais aussi parfois manuscrites ; une très vaste bibliographie écrite en tchèque, français, allemand, anglais ... Il s'agit donc d'un fort bon travail qui, à la fois, fournit une synthèse dense et ouvre des pistes de recherches futures. Dans une soutenance de thèse, il est cependant également de règle, souligne JMM, que soient faites quelques critiques et quelques suggestions.

JMM suggère d'abord quelques corrections de détail et apporte quelques précisions. Le fait que, selon Jakob Twinger v. Königshofen, Charles ait préféré la langue allemande n'est pas « un renseignement unique sur Charles IV » (p.63) mais une preuve supplémentaire du chauvinisme allemand exacerbé du chroniqueur strasbourgeois. JMM demande à M. Žůrek sur quelles sources il s'appuie pour dire que Henri VII et Jean l'Aveugle ont passé une partie de leur enfance à la cour de France. Sur Mathieu d'Arras, il faudra désormais se reporter au mémoire d'habilitation, récemment soutenu, de l'historien d'art Yves Gallet. Le fait que Pépin le bref soit affublé d'un lion dans la galerie du Palais de la cité et au Karlstein n'est pas un argument recevable pour faire de la galerie du Karlstein un dérivé de celle du Palais car le lion de Pépin est un motif très courant au moins depuis le XII^e siècle, ceci d'après un motif rapporté par Notker le Bègue à la fin du IX^e siècle (cf. à ce sujet Gaston Paris, La légende de Pépin « le Bref », dans : Mélanges Julien Havet, Paris, 1895, p. 603-632, et Alain Stoclet. Pépin dit « le Bref » : considérations sur son surnom et sa légende, *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 79 fasc. 4, 2001, p. 1057-1093). Les deux corps du roi de Kantorovicz ne paraissent pas à Jean-Marie Moeglin devoir être convoqués pour expliquer que le sacre d'un roi-enfant ne pose pas de problème (p. 226). Le roi Jean le Bon est effectivement mort à Londres en 1364 mais il n'y était pas emprisonné ; il y était revenu pour régler un aménagement du traité de Brétigny-Calais avec le roi d'Angleterre (p.230). À propos (p. 202-203) de l'instrumentalisation de Charlemagne par Charles IV, il aurait fallu tenir compte de l'ouvrage récent d' Anne A. Latowsky, *Emperor of the World – Charlemagne and the Construction of Imperial Authority, 800-1229*, Ithaca, N.Y., et Londres, Cornell University

Press, 2013, qui montre l'existence d'une tradition spécifique à l'Empire de la référence à Charlemagne.

Pour terminer son intervention JMM souhaite revenir sur deux points un peu plus importants. Il aurait d'abord souhaité que M. Žurek développe une réflexion plus poussée sur le type d'histoire qu'il souhaitait privilégier : une histoire parallèle, une histoire comparée, une histoire des relations et échanges, une histoire croisée? L'on a parfois le sentiment que la thèse hésite entre une histoire comparée et une histoire de transferts. Ce sont les transferts de la cour de France à la cour de Prague réalisés par un Charles IV marqué par son enfance à Paris qui expliqueraient les rapprochements entre les stratégies de légitimation des deux souverains et leurs cours. JMM fait toutefois remarquer que nous ne savons rien des impressions réellement recueillies et conservées par Charles de son séjour parisien. Certes, il existe des similitudes entre les entreprises des deux souverains – et c'est un mérite de la thèse de M. Žurek de les avoir mises en valeur – mais vont-elles au-delà de convergences explicables par les conditions d'avènement au pouvoir des deux rois et les ressorts classiques de la légitimation à l'époque : la sacralisation du pouvoir et de la personne de son titulaire de façon à lui conférer un pouvoir charismatique; l'insertion dans une longue lignée d'ancêtres prestigieux et de préférence saints ; le rattachement à des fondateurs prestigieux ; la construction d'un légendaire historico-religieux pour donner prestige et valeur sacrée aux insignes et aux rites du pouvoir royal ; la réutilisation des mythes d'*origo gentis*. Tous ces éléments, se demande JMM, ne sont-ils pas les ressorts classiques de la légitimation du pouvoir que l'on peut mettre en évidence dans les deux cours sans pour autant qu'il faille supposer échanges et emprunts ?

Le second et dernier point sur lequel JMM souhaite insister est celui du sens et de la portée de cet immense effort de mise en scène d'une symbolique du pouvoir. « Assurer et renforcer leur légitimité, c'est-à-dire leur prétention au pouvoir » (p. 12), écrit M. Žurek. JMM reconnaît que c'était aussi sa perspective lorsqu'il se penchait autrefois sur l'instrumentalisation de l'histoire par les chroniqueurs au service des princes de Bavière. Il insisterait cependant à présent moins qu'auparavant sur une volonté de « propagande » des souverains. Le grand effort de mise en scène de la légitimité d'une dynastie s'explique aussi par une volonté d'auto-célébration qui ne cherche pas forcément à persuader d'autres que soi-même et Dieu. Par ailleurs, il faut prendre en compte le fait que la définition et l'appropriation de l'identité d'un pays sont des enjeux fondamentaux. Cela va au-delà de la simple défense de la légitimité du pouvoir d'un prince ou d'une lignée de princes. L'enjeu est en fait de parvenir à ancrer la définition de l'identité d'un pays dans la référence à la dynastie des princes qui le gouvernent, et d'abord d'inscrire l'histoire de ce pays dans l'histoire de sa dynastie. Enfin, dernière question, Charles IV et Charles V ont-ils réussi ? À court et moyen terme sans doute, mais, si l'on pense par exemple à la révolution hussite, peut-être pas durablement.

Jean-Marie Moeglin conclut son intervention en disant que ces remarques et suggestions s'expliquent par l'intérêt qu'il a pris à la lecture du travail de M. Žurek et il félicite à nouveau le candidat.

Après une courte délibération, le jury, par la voix de son président, déclare Monsieur M. Vaclav ŽUREK **docteur en histoire** de l'École des Hautes Études en sciences sociales et de l'Université Charles de Prague, **mention Très honorable avec félicitations**.



Rapport de soutenance de thèse – rapport complémentaire

M. Václav ŽŮREK,

L'usage comparé des motifs historiques dans la légitimation monarchique entre les royaumes de France et de Bohême à la fin du Moyen Âge

Lors de la délibération, Jean-Marie Moeglin, président du jury, prend acte de l'avis unanimement très favorable des membres du jury sur la thèse de M. Václav ŽŮREK. Il met par conséquent au vote, à bulletins secrets, l'adjonction des félicitations à la mention « très honorable ». Cette adjonction recueille l'unanimité des suffrages.

